



**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 25 JANVIER 2021 - 14H00**  
**A MALEMORT DU COMTAT (SALLE DES FETES)**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq janvier à quatorze heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du 15 janvier 2021, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Malemort du Comtat, sous la présidence de Monsieur Alain GABERT, Président sortant.

Nombre de délégués En exercice : 45 Présents (mini 23) : 43 <b>Quorum atteint</b>
Nombre de voix En exercice : 117 Présentes : 107 Exprimées par pouvoirs : 10 <b>Total (mini 59) : 117</b>

**Délégués présents :**

**3 représentants du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) :** Louis BISCARRAT, Michel BISSIERE, Jacqueline BOUYAC

**3 représentants du Conseil départemental du Vaucluse (porteurs chacun de 9 voix) :** Christian MOUNIER, Max RASPAIL, Xavier BERNARD

**3 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) :** Jérôme BOULETIN, Corinne FREYCHET, Jean-Pierre LARGUIER

**8 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) :** Ludovic MASSE (Suppléant

Aurel), Alain CONSTANT (Bedoin), Roland RUEGG (Brantes), Michel JOUVE (Flassan), Frédéric TENON (Malaucène), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Jean-Pierre RANCHON (Sault), Thierry THIBAUD (Savoillans)

**26 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) :** Siegfried BIELLE (Aubignan), Gilles GRILLET (Le Barroux), François ILLE (Le Beaucet), Jérôme POITEVIN (Blauvac), Florence BERTRAND (Crestet), Serge ANDRIEU (Carpentras), Valérie MICHELIER (Caromb), Serge SAES (Crillon le Brave), Alexandre ROUX (Entrechaux), Hélène COLINEAU (suppléante Faucon) Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Louis BONNET (Mazan), Jean-Marc TESTE (Méthamis), Sonia JACOBEE (Modène), Alain GABERT (Monieux), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Didier CARLE (Pernes les Fontaines), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Gilles VEVE (Saint Didier), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine), Philippe ARMENGOL (Velleron), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

**Délégués excusés ayant donné pouvoir :** Danielle GATIGNOL (Puyméras) pouvoir à Florence BERTRAND (Crestet) et Bénédicte MARTIN pouvoir à Jacqueline BOUYAC

**Délégués excusés :** Francis JOUVE (Aurel), Catherine PAFFENHOFF (Faucon)

**Membres associés à voix consultative présents :** Georgia LAMBERTIN (Chambre d'Agriculture de Vaucluse), Nicole BERNARD (France Nature Environnement), Edmond ROLLAND (Fédération Départementale des Chasseurs de Vaucluse), Bernard MONDON (Association Les Carnets du Ventoux)

**Membre associés absents :** Cathy CLOTA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse), Président (Chambre du Commerce et d'Industrie de Vaucluse),

**Invités excusés :** Françoise DEMONT (Payeur départemental de Vaucluse)

**Participaient également à la réunion :** Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Catherine FAYOT, Odile SIGNORET, Christian ROECK, Anthony ROUX, Nicolas BOURGUE, Lise COLLIN Vincent THOMANN, Laurent VISSEROT, Guillaume DOUS (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Chargé de mission PNR – Région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur), Carole TOUTAIN (Responsable du bureau Environnement, Conseil départemental de Vaucluse),

M. Ghislain ROUX, Maire de Malemort du Comtat accueille l’assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

M. Alain GABERT, remercie la commune de Malemort du Comtat pour son accueil.

Monsieur Alexandre ROUX (Entrechaux) est nommé secrétaire de séance.

## **1- Procès-verbal du Comité syndical du 16 juin 2020 à 16h00 dans la Salle Hélène Laugier à Saint Pierre de Vassols**

Le procès-verbal du Comité syndical du 16 juin 2020 est adopté à l’unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 45 – Présents : 43 - Pouvoirs : 2 –Votants : 45

Suffrages exprimés : 117 – Pour : 117 - Abstention : 0 – Contre : 0

## **2- Compte rendu des décisions du Président**

### **A/ Décisions du Président prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs donnée par le Comité syndical par délibération du 20 mai 2016**

Les membres du Comité syndical prennent acte des décisions du Président suivantes :

Décision n°2020-18 prise le 09 juin 2020.

Décision n°2020-19 prise le 18 juin 2020.

Décision n°2020-21 prise le 20 juillet 2020.

Décision n°2020-22 prise le 20 juillet 2020.

Décision n°2020-23 prise le 22 juillet 2020.

Décision n°2020-24 prise le 28 juillet 2020.

Décision n°2020-25 prise le 27 août 2020.

Décision n°2020-26 prise le 05 octobre 2020.

Décision n°2020-27 prise le 06 novembre 2020.

Décision n°2020-28 prise le 26 novembre 2020.

Décision n°2020-29 prise le 20 novembre 2020.

Décision n°2020-30 prise le 30 novembre 2020.

Décision n°2020-31 prise le 30 novembre 2020.

Décision n°2020-32 prise le 27 novembre 2020.

Décision n°2020-33 prise le 14 décembre 2020.

Décision n°2020-34 prise le 08 décembre 2020.

Décision n°2020-35 prise le 14 décembre 2020.

Décision n°2020-36 prise le 15 décembre 2020.

Décision n°2020-37 prise le 17 décembre 2020.

### **B/ Décisions du Président prises dans le cadre de l’article 1er de l’ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l’exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l’épidémie de Covid-19**

Les membres du Comité syndical prennent acte des décisions du Président suivantes :

Décision n°2020-20 prise le 07 juillet 2020.

Le compte rendu des décisions du Président prises en date du 25 janvier 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 45 – Présents : 43 - Pouvoirs : 2 –Votants : 45

Suffrages exprimés : 117 – Pour : 117 - Abstention : 0 – Contre : 0

Monsieur Alain GABERT, Président sortant prend la parole et prononce un discours.

Monsieur Alain GABERT, Président sortant remet la présidence de séance à la doyenne d'âge des membres du Comité Syndical, Madame Geneviève ROUVIER.

### 3- Installation des délégués au Comité Syndical du PNR Mont-Ventoux

Madame Geneviève ROUVIER, ayant pris la présidence de l'assemblée, procède à l'appel nominal des membres du Comité cités ci-dessus (présents et absents), a dénombré 43 délégués présents, a procédé à la vérification des pouvoirs et a constaté que les conditions de quorum étaient remplies.

Le Comité Syndical a pris acte de la liste des élus des communes, des EPCI, du Département de Vaucluse, de la Région Sud Provence Alpes Côtes d'Azur délégués au Parc naturel régional du Mont-Ventoux ; et a déclaré les nouveaux membres installés dans leur fonction de délégué titulaire ou délégué suppléant au Comité Syndical du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, à l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 45 - Présents : 43 - Pouvoirs : 2 - Votants : 45

Suffrages exprimés : Pour : 117 - Abstention : 0 - Contre : 0

*Arrivée de Madame Bénédicte MARTIN, Conseillère Régionale*

### 4- Election du Président

Madame Geneviève ROUVIER, Présidente de séance invite le Comité Syndical à procéder à l'élection du Président.

Le Comité Syndical désigne Mme Sandrine RAYMOND-LUCARINI, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER et Monsieur Jean-Pierre RANCHON comme assesseurs.

La doyenne d'âge, Présidente de séance demande aux candidats de se faire connaître.

Monsieur Gilles VEVE prend la parole pour exposer son point de vue sur le Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

Madame Jacqueline BOUYAC se porte candidate à l'élection de la fonction de Président du Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux.

Allocution de Madame BOUYAC en faveur de sa candidature.

Le dépouillement du 1<sup>er</sup> tour de scrutin a donné les résultats suivants :

	VOIX
(a). Nombre de délégués présents à l'appel ou représentés n'ayant pas pris part au vote	0
(b). Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	117
A déduire	
o (c). Nombre de bulletins blancs (art.65 code électoral)	5
o (d). Nombre de suffrages déclarés nuls (art. 66 code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés [b-c-d]	112
Majorité absolue	57

Proclamation des résultats : (dans l'ordre alphabétique)

- Madame Jacqueline BOUYAC : 110 voix (cent dix) Suffrages obtenus

- Monsieur Gilles VEVE : 2 voix (deux) Suffrages obtenus

Bulletins blancs : 5 voix (cinq) Suffrages obtenus

Madame Jacqueline BOUYAC ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée Présidente et est immédiatement installée dans ses fonctions.

**Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente nouvellement élue, prend la présidence de la séance.**

#### **5- Installation des membres du Conseil de Massif**

Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente nouvellement élue, expose la liste des membres du Conseil de Massif.

Le Comité Syndical a pris acte de la mise en place du Conseil de Massif du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et a déclaré les membres du Conseil de Massif installés dans leur fonction, à l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 45 - Présents : 44 - Pouvoirs : 1 - Votants : 45

Suffrages exprimés : Pour : 117 - Abstention : 0 - Contre : 0

#### **6- Délégation de pouvoirs du Comité Syndical au Président pour la durée du mandat**

Le rapport portant délégation de pouvoirs du Comité Syndical au Président pour la durée du mandat est adopté à l'unanimité des membres présents Soit :

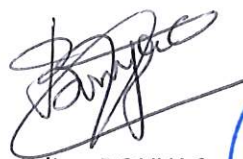
Membres en exercice : 45 – Présents : 44 - Pouvoirs : 1 – Votants : 45

Suffrages exprimés : 117 – Pour : 117 - Abstention : 0 – Contre : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

Affiché au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux le 29 Janvier 2021.

La Présidente  
Conseillère Régionale



Jacqueline BOUYAC

